



## Changement de motif de disponibilité en cours

-----  
Par Angel95

Bonjour tout le monde,

Je suis auxiliaire de puériculture en crèche municipale à la base, en cdi.

Je suis actuellement en disponibilité et cela depuis bientôt 3 ans. J'ai envoyé ma demande de renouvellement dans les temps. Étant mal renseignée j'ai toujours mis pour convenances personnelles mais j'ai vu récemment que le motif "élever un enfant de - de 12 ans" existait.

J'ai demandé cette dispo pour mon fils qui ne peut pas aller à la cantine.

J'ai vu sur le site service public que l'on peut changer de motif mais il n'y a pas assez de renseignements sur le sujet.

Je suppose que pour cette année c'est trop tard mais je voulais savoir si je peux basculer sur l'autre motif à partir de l'année prochaine?

Il me restait en principe 2 ans car pour convenances personnelles c'est 5 ans puis reprise du travail 18 mois pour avoir droit encore aux 5 ans restant (10 en tout sur la carrière) mais avec le motif élever un enfant de - de 12ans les conditions et durées sont complètement différents....

Du coup je sais pas combien de temps je pourrais gagner avant de reprendre mon travail....

Merci d'avance

-----  
Par TUT03

Bonjour

vous avez à tout moment le droit de rectifier vos déclarations ou vos informations personnelles dans le cadre du droit à l'erreur et du RGPD

il vous suffit de contacter votre employeur et de lui expliquer par courrier votre erreur et votre demande, de préférence par courrier recommandé avec accusé de réception ou en prenant contact avec votre service RH

-----  
Par Angel95

Merci pour votre réponse. J'ai envoyé un mail hier à ma DRH mais je n'ai pas confiance ayant eu des désaccords avec cette dame. Je préfère me renseigner avant sa réponse pour lui répondre qu'elle a tort si elle essaye de me mentir

-----  
Par TUT03

il ne faut pas faire un mail qui n'a aucune valeur, il faut faire un courrier recommandé avec accusé de réception pour présenter votre demande de rectification